Nouveaux programmes pour l'école maternelle : points de vigilance

Viviane BOUYSSE Inspectrice générale de l'Education nationale Lyon – 6 février 2015

La nouvelle carte d'identité de l'école maternelle Code de l'éducation, article L321-2

La formation dispensée dans les classes enfantines et les écoles maternelles favorise l'éveil de la personnalité des enfants, stimule leur développement sensoriel, moteur, cognitif et social, développe l'estime de soi et des autres et concourt à leur épanouissement affectif. Cette formation s'attache à développer chez chaque enfant l'envie et le plaisir d'apprendre afin de lui permettre progressivement de devenir élève.

Elle est adaptée aux besoins des élèves en situation de handicap pour permettre leur scolarisation. Elle tend à prévenir des difficultés scolaires, à dépister les handicaps et à compenser les inégalités. La mission éducative de l'école maternelle comporte une première approche des outils de base de la connaissance, prépare les enfants aux apprentissages fondamentaux dispensés à l'école élémentaire et leur apprend les principes de la vie en société. (...)

La nouvelle carte d'identité de l'école maternelle

Missions maintenues

- Soutien au développement, dans une conception explicitement élargie.
- Prévention des difficultés ; intervention en cas de handicaps (alerte, prise en charge).
- Préparation aux apprentissages systématiques et structurés ultérieurs ; « devenir élève ».

Nouveautés

- Approche équilibrée qui vise à résoudre des tensions antérieures entre une « école du laisser grandir » et une « école primarisée ».
- Vision positive de l'enfant.

L'école maternelle : du préscolaire au scolaire

Rééquilibrage attendu : concilier deux « modèles » de référence souvent donnés comme antagonistes

- Approche dite développementale, centrée sur l'enfant, favorisant les apprentissages dits indirects ou incidents.
- Interventions plus marquées de la part de l'enseignant animé par des intentions didactiques précises, pratiquant un guidage approprié pour favoriser des apprentissages voulus et structurés.

Premier cas, apprentissages surtout « adaptatifs ».

Objets de l'école : des apprentissages qui dépassent ce niveau ; liens avec la « culture scolaire ».

L'école maternelle : du préscolaire au scolaire

Une pédagogie structurée autour de trois verbes clés Pour pouvoir « apprendre », les enfants doivent

- AGIR: c'est-à-dire prendre des initiatives (et non exécuter) et « faire » (essayer, recommencer, etc.).
- REUSSIR: aller au bout d'une intention, d'un projet, de la réponse à une consigne, et de manière satisfaisante.
- COMPRENDRE: ce qui suppose une prise de distance, une prise de conscience. C'est dans cette « réflexivité » que se construit la posture d'élève.

INTERACTIONS, ETAYAGE

(point central pour les gestes professionnels)

Des nouveautés dans le projet de programme

Quelques points clés :

- La pédagogie du langage : ce qui est le plus net, réorientation de la préparation à la lecture/écriture ; la voie privilégiée de *l'écrire-lire* - jusqu'où ? –
- Une approche plus « mathématique » que culturelle et langagière du nombre.
- Un nouveau statut du « vivre ensemble »
- Une école dans laquelle on insiste davantage que par le passé sur la bienveillance.
- Un cycle autonome, mais à préserver du repli sur soi; une question en attente actuellement : le livret scolaire et la continuité GS/CP.

Des nouveautés dans le projet de programme... ... et des continuités

Des continuités dans les textes mais des pratiques à revaloriser, à fortifier

- Activités physiques et Activités artistiques.
- Activités visant à la fois la découverte du monde et l'installation des « outils » de la pensée logique.

Dépasser :

- la réitération du même sans progressivité ;
- la perte d'enjeux, la banalisation (voire l'abandon) ;
- l'occasionnel, les « pointillés ».

Quantitatif source de qualitatif

La pédagogie du langage – le cœur de l'apprendre

- Priorité à la pédagogie de l'oral ; oral = base de tout.
- Compréhension de ce qui est attendu en matière d'entrée dans l'écrit et de préparation à la lecture-écriture. Place première de l'écrire : dictée à l'adulte et encodage.
- Conception des dispositifs pédagogiques rendant possible la pédagogie susceptible de produire les effets attendus.
- Maîtrise d'actes professionnels adaptés : en particulier,
 « parler professionnel » et interactions + accompagnement des essais d'écriture + conduite des « dictées à l'adulte ».
- Continuité et cohérence dans les parcours d'apprentissage.

Une approche plus mathématique que culturelle et langagière du nombre.

- Compréhension de ce que l'on veut corriger.
- Renouvellement des « moments » mobilisant le nombre au sein des rituels.
- Création de séquences d'apprentissage (conception des séances/ateliers; matériel à privilégier; etc.), dépassant la familiarisation avec les noms et les usages du nombre pour entrer dans la structuration du nombre.
 - Situations qui soient de vrais substituts aux « fiches » pour mettre en avant l'agir, avant de déboucher sur des codages représentations écritures.

Un nouveau statut du « vivre ensemble »

- Conception d'ensemble en fait peu modifiée sous un intitulé qui semble inverser la logique antérieure.
- Une vigilance sur deux points :
 - La primauté de « l'apprendre ensemble »
 - Le statut des « attendus » : plus d'éléments a évaluer indépendamment des autres acquisitions.
- Ce qui en découle : un style pédagogique, des actes pédagogiques qui intègrent la « réflexivité ».

Une école dans laquelle on insiste davantage que par le passé sur la bienveillance. Bienveillance = moyen de développer la confiance en soi.

La **bienveillance** : un mélange de souci de l'autre et d'attention vigilante, requis du fait de la dépendance de l'enfant, de sa vulnérabilité.

- Mobiliser l'empathie (partage d'affects, d'émotions), la sollicitude (intérêt pour l'autre ; soutien donné sans y être obligé).
- Offrir à l'enfant le regard dont il a besoin : « ce besoin que tout petit d'homme a de recevoir, au travers du regard d'intérêt qui lui est porté, la reconnaissance de son statut ».
 D. Marcelli, L'enfant, chef de la famille. Albin Michel, 2003,p. 280.

Regard // Evaluation(s)

Une école dans laquelle on insiste davantage que par le passé sur la bienveillance / suite.

Deux effets de la bienveillance : protéger et contenir

- préserver de mauvaises expériences ;
- permettre (encourager à...) et valoriser les bonnes expériences, c'est-à-dire guider, encadrer avec justesse.

Cette régulation est fondamentale avec les petits qui ne peuvent se réguler eux-mêmes.

Sécuriser, apaiser, rassurer ont des **effets sur le cerveau**, aident à la gestion des émotions. Mais apaiser n'est pas céder aux désirs de l'enfant.

Deux dimensions de la « continuité » à travailler

Une progressivité dans le parcours pré-élémentaire ; deux temps à distinguer

La petite section (2 / 4 ans)

- L'adaptation à l'école : socialisation, rythmes...
- Une unité qui se fait autour de la conquête du langage.
- Une moisson d'expériences sur lesquelles construire du langage et des images mentales à mobiliser ensuite.
- Un(e) enseignant(e) qui accompagne et stimule.

Les moyenne et grande sections (4 / 6 ans)

- Des habiletés motrices, des capacités langagières, des compétences sociales qui confèrent plus d'autonomie.
- Des capacités cognitives qui permettent aux enfants d'anticiper, de commencer à se décentrer et à analyser.
- Un(e) enseignant(e) qui varie davantage les modes de sollicitation.

Deux dimensions de la « continuité » à travailler

Un cycle autonome, mais à préserver du repli sur soi.

- Continuité avec l'aval : liens avec le CP
 Problème clé : mise en évidence des acquis et des besoins = une affaire d'évaluation : quand, quoi et comment ?
- Continuité avec l'amont : la maternelle, et avant ?
 Situation très variable selon les communes.
 Lors de la première scolarisation, essentiel = que l'accueil permette une séparation Enfant/parent(s) dans une sécurité affective suffisante.
- Continuité dans la journée de l'enfant à la maternelle : dehors, après, avant ?
 Question du péri-scolaire devenue cruciale partout avec les nouveaux rythmes. Problème induit : rôle des ATSEM.